

Le Département du Gers

Programme 7000 arbres

Programme « 7 000 Arbres »

1 Collégien = 1 Arbre

La lutte contre le changement climatique est un défi des prochaines décennies. Pour le relever, il est nécessaire d'engager à la fois des mesures d'atténuation et d'adaptation pour anticiper les impacts environnementaux, économiques et sociaux.

Aujourd'hui les jeunes générations ont prouvé leur sensibilisation et leur volonté d'agir.

C'est pourquoi, le **Conseil Départemental du Gers souhaite accompagner les collégiens dans cette prise de conscience en finançant**, à l'instar de l'opération engagée par la Région autour de ses lycées, **la plantation de 7 000 arbres d'essences locales** dans et autour des collèges.



Philippe Martin, Président du Département du Gers avec les élèves du collège Françoise Héritier de l'Isle-Jourdain

Quelques mots sur « 7000 Arbres »

Ce programme a pour but de **valoriser et de promouvoir les projets pédagogiques des collèges**

<https://cit2e.gers.fr/la-transition-energetique-et-ecologique/programme-7000-arbres?>

s dans lesquels l'arbre se trouve au centre de la lutte contre le changement climatique, la transition écologique et le développement durable.

La portée pédagogique des projets est importante afin que les collégiens découvrent les différentes fonctions de l'arbre (cadre de vie, biodiversité, îlot de fraîcheur...) ainsi que les enjeux du réchauffement climatique, de l'agriculture durable, de l'émission de Co2...



A terme l'objectif est de planter autant d'arbres que de collégiens gersois, soit 7 000.

Les projets des collèges peuvent viser un des quatre thèmes suivants :

Thème 1 : Verdissement du collège : améliorer le cadre de vie des collégiens tout en prenant en compte les enjeux de biodiversité, de réchauffement climatique et de sécurité.

Thème 2 : Pédagogie et communication autour des arbres : développer un projet pédagogique axé autour des plantations réalisées dans le cadre des actions portées par le Département (agroforesterie, forêts départementales, haies, corridors routiers, bords de cours d'eau).

Thème 3 : Une parcelle, un projet : proposer un projet de plantations répondant aux enjeux du changement climatique sur les parcelles mises à disposition par le Conseil Départemental dont il est propriétaire.

Thème 4 : L'arbre au centre d'un projet innovant : libre choix des orientations, tant que celui-ci est en lien avec les nombreux enjeux et approches possibles autour de l'arbre.

La mise en place du programme

Lancé en novembre 2020 dans les collèges, les premières plantations sont attendues pour le début d'année 2021.

Crédits photo : Isabelle Souriment



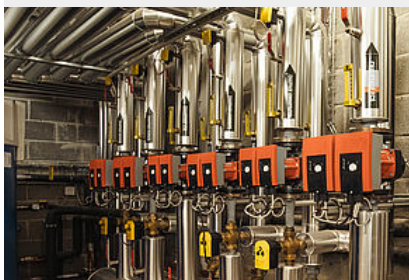
Transition agricole



Alimentation durable



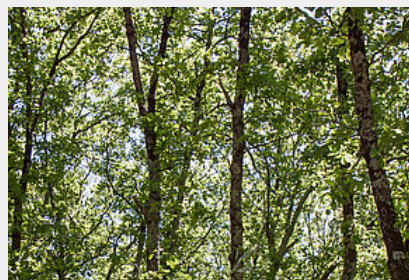
Biodiversité



Filière bois énergie



Animations Energie Positive



Gers Energie Positive

Un site **gers.fr**
LE DÉPARTEMENT



Cité des Transitions Énergétique et Écologique

Département du Gers
81, route de Pessan
32022 Auch cedex 9
05.62.67.31.07